



ARTENSE

Solutions de chauffage bois & granulés

NOTICE D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

POELES A BUCHES

BOSPHORE

GIBRALTAR

MAGELLAN

PANAMA 2

SUEZ

Félicitations !

Merci d'avoir choisi **ARTENSE**

Votre poêle à bûches est le fruit d'une conception soignée et a fait l'objet d'essais d'efficacité et de sécurité.

S'il est bien installé, utilisé et entretenu, vous êtes assuré d'avoir pendant des années un appareil de chauffage efficace et performant.

Avant le premier allumage de votre poêle, nous vous recommandons de lire attentivement la présente « notice d'installation, d'utilisation et d'entretien », qui fait partie intégrante du produit, et gardez-la sans limite de temps parce qu'elle doit accompagner le poêle pendant toute sa durée de vie.

Vous trouverez dans cette notice les réponses à la plupart de vos questions mais vous pouvez aussi vous adresser à votre revendeur pour de plus amples renseignements.

Afin de faciliter le suivi de nos prescriptions et recommandations, vous trouverez le sommaire général en page 3.

Le respect de nos prescriptions d'installation par un personnel qualifié, et de nos conseils d'utilisation et d'entretien vous assurera la plus grande satisfaction.

Le poêle à bûches est un moyen de chauffage sûr et performant.

Son fonctionnement est écologique.

Il vous servira longtemps et vous procurera la joie du feu dont l'Homme ne se lasse jamais



ARTENSE

Solutions de chauffage bois & granulés

Table des matières

1 Mises en garde	5
1.1 Mises en garde générales :	5
1.2 Mises en garde à l'attention de l'installateur, du chargé de l'entretien approfondi, et du réparateur :	5
1.3 Mises en garde à l'attention de l'utilisateur	5
2 Présentation des poêles ARTENSE	5
2.1 Descriptif général	5
2.2 Données techniques	7
2.3 Numéro de série	9
2.4 Remarques sur les matériaux et garanties.....	9
3 Installation	9
3.1 Distances de sécurité / matériaux combustibles	9
3.2 Réception de l'appareil	9
3.3 Le local	10
3.4 L'emplacement	10
3.5 Le conduit de fumée	10
3.6 Le conduit de raccordement	11
3.7 La souche de cheminée.....	11
4 Mise en place du poêle et de ses accessoires	11
4.1 Déballage, contrôle et manutention du poêle	11
4.2 Positionnement du poêle	11
4.3 Fin du montage du poêle.....	12
5 Utilisation du poêle	12
5.1 Généralités et mises en garde	12
5.2 Meubles et autres objets à proximité de votre poêle	12
5.3 Notions sur la combustion.....	12
5.4 Combustibles autorisés et combustibles interdits.....	12
5.5 Humidité des bûches – Séchage – Stockage	13
5.6 Utilisation de la main froide et/ou gant.....	13
5.7 Utilisation de la porte vitrée	13
5.8 Conseils d'allumage	13
5.9 Chargement et rechargement en bûches	15
5.10 Conseils en cours de fonctionnement	15
5.11 Que faire en cas de feu de cheminée ?.....	16
6 Entretien du poêle	16
6.1-Généralités et mises en garde	16
6.2 Décendrage.....	17
6.3 Evacuation sécuritaire des cendres.....	17
6.4 Nettoyage de la vitre	17
6.5 Nettoyage du poêle – Démontage des chamottes	17

6.7 Ramonage du conduit de fumée	18
6.6 Mise au rebut du poêle en fin de vie	18
7 Diagnostic des pannes	18

1 Mises en garde

1.1 Mises en garde générales :

Cette notice fait partie intégrante du poêle ; il faut la lire, la comprendre, et la conserver sans limite de temps.

Les professionnels assurant la vente aux particuliers doivent fournir cette notice à leurs clients en les informant et en leur détaillant si nécessaire tous les points particuliers du processus d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Le respect des indications contenues dans la présente notice garantit la sécurité des personnes et des biens ; il assure un fonctionnement fiable, économique et une plus longue durée de fonctionnement.

Tous les règlements nationaux et locaux, ainsi que les normes européennes doivent être respectés lors de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien du poêle.

L'installation, la vérification du fonctionnement, l'entretien approfondi et les réparations, sont des opérations qui doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié et possédant une connaissance adaptée du produit.

Il est préconisé que la première mise en service du poêle, et donc le premier allumage, soient effectués par celui qui a réalisé son installation, pour pouvoir ainsi vérifier le bon fonctionnement du poêle et du système d'évacuation des fumées.

ARTENSE en tant que fabricant sur le territoire français, ne pourra se substituer ni intervenir en lieu et place des installateurs et utilisateurs.

La responsabilité de la société ARTENSE est limitée à la fourniture du matériel au départ de leurs entrepôts, et ne pourra être retenue suite à un endommagement en cours de transport, et suite à une installation ou une utilisation non conforme aux prescriptions et recommandations précisées dans la présente notice.

La société ARTENSE décline toute responsabilité civile et pénale en réparation de préjudices éventuels occasionnés, directement ou indirectement, aux personnes, animaux ou biens, suite au non-respect des prescriptions figurant dans cette notice.

En cas de problème ou d'incompréhension de cette notice, l'utilisateur et l'installateur sont invités à contacter le revendeur, et si ce dernier ne peut répondre, il est invité à contacter le siège D'ARTENSE.

Toute modification du poêle non agréée par ARTENSE est strictement interdite.

Dans le but de poursuivre une politique de développement constant et de renouvellement du produit, ARTENSE en tant que concepteur et fabricant, se réserve le droit de modifier, sans préavis, les caractéristiques et la présentation de ses modèles ainsi que la conception des installations si nécessaire.

Les images sont proposées dans cette notice à titre indicatif et peuvent être communes à plusieurs modèles de poêles. Elles ne sont donc pas toujours strictement conformes au produit livré.

1.2 Mises en garde à l'attention de l'installateur, du chargé de l'entretien approfondi, et du réparateur :

Il est absolument indispensable que l'installateur, les personnes chargées de l'entretien de fond et de la maintenance, et le réparateur éventuel prennent connaissance et respectent l'ensemble des prescriptions de la présente notice avant toute intervention.

L'installation des poêles ARTENSE doit être effectuée par un professionnel ou une personne qualifiée.

Si un particulier effectue lui-même l'installation du poêle, il est impératif qu'il fasse vérifier son ouvrage par un professionnel compétent, avant toute mise en service.

L'installation doit être réalisée dans les règles de l'Art (NF DTU 24.1) et éventuels Avis Techniques notamment en ce qui concerne le territoire français) et d'après les indications ci-après ; la sécurité et le bon fonctionnement en dépendent. Il est nécessaire que le poseur connaisse parfaitement les prescriptions de ces textes et réglementations annexes, ainsi que leurs évolutions pouvant survenir après l'édition de la présente notice.

Avant d'installer le poêle, il est indispensable de lire toutes les notices des éventuels autres accessoires qui composent l'installation.

Que ce poêle soit installé et utilisé en France ou dans un autre pays, les réglementations locales ou nationales doivent en tout état de cause être respectées.

Chaque installation étant un cas particulier, l'installateur professionnel ou privé devra prendre toutes les précautions préalables nécessaires en fonction des éléments techniques inhérents à chaque chantier. Suite à un montage défectueux ou à une utilisation irrationnelle, les risques suivants peuvent être encourus :

- incendie partiel ou total de l'habitation,
- fonctionnement défectueux,
- émanations de fumées,
- noircissement des plafonds,
- noircissement excessif de la vitre,
- liste non exhaustive ...

Dans le cas où le poêle doit être installé dans un « E.R.P. » (Établissement Recevant du Public), se conformer aux conditions particulières (réglementation spécifique) applicable à ce type d'établissement.

Le poseur, après avoir pris connaissance de cette notice, et à la fin de son travail, doit la remettre à l'utilisateur du poêle. Il convient qu'il lui indique les principaux conseils d'utilisation et d'entretien.

1.3 Mises en garde à l'attention de l'utilisateur

L'utilisateur trouvera les renseignements nécessaires au bon fonctionnement et à l'entretien courant de son poêle dans les chapitres suivants

Nos conseils d'utilisation et d'entretien doivent être respectés, étant donné que la sécurité et le bon fonctionnement en dépendent.

Conservez soigneusement cette notice sans limite de durée. Pensez à transmettre la présente notice au nouvel utilisateur en cas de rétrocession du poêle ou de l'habitation qui le contient.

La garantie se trouve à la fin de cette notice.

2 Présentation des poêles ARTENSE

2.1 Descriptif général

Les poêles ARTENSE, modèles BOSPHORE, MAGELLAN, PANAMA 2 et GIBRALTAR, sont des appareils domestiques de chauffage intermittent, à convection, à bûches naturelles conçus pour fonctionner porte fermée

Ils ont été conçus et fabriqués pour utiliser le bois en bûches naturelles non traitées, et les brûler dans une chambre de combustion en fonte dans laquelle les entrées d'air de combustion ont été optimisées pour assurer le meilleur fonctionnement possible et les meilleures performances à toutes les allures de combustion.

Les poêles sont tous attestés conformes à la norme européenne EN 13240 par des rapports d'essais (laboratoire

officiel indépendant, notifié auprès de la commission européenne).

Le poêle est destiné à être installé dans différents espaces intérieurs (appartements, bâtiments récréatifs, restaurants). Les poêles ARTENSE sont fabriqués à partir de matériaux de construction de qualité - fonte, acier CORTEN et aciers de construction et à chaudière de qualité, les pièces soumises à une charge sont en acier de type HARDOX. La surface des constructions en acier est protégée par une peinture haute température. La peinture haute température n'est pas anticorrosive. L'intérieur de la chambre à combustion du poêle est recouvert de plaques en chamotte qui ne sont liées entre elles par aucune matière afin de prévenir leur endommagement par les dilatations thermiques. La chambre à combustion peut être fermée solidement à l'aide de la porte équipée d'un vitrage spécial thermorésistant. Non seulement la vitre augmente les sensations esthétiques amenées par le spectacle des flammes dansantes, mais elle permet également la transmission de l'agréable chaleur rayonnante

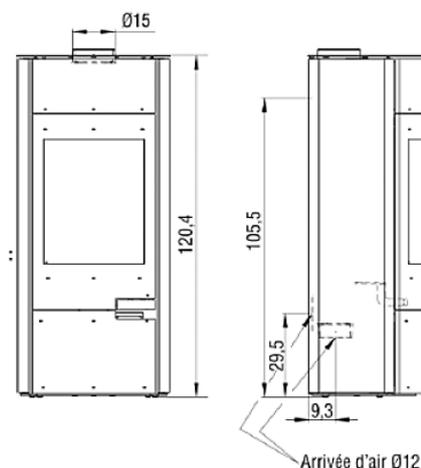
Les poêles dotés d'une arrivée d'air de combustion primaire et secondaire sont équipés des éléments de commande correspondants. L'air primaire est acheminé directement dans le combustible brûlant (généralement par le cendrier et la grille) et sert à la réaction de combustion primaire. L'air secondaire soutient la combustion des gaz combustibles résiduels dans les produits de combustion et augmente ainsi le rendement thermique du dispositif chauffant tout en prenant part de façon significative à la réduction de la quantité des matières nocives rejetées dans l'air ambiant. L'air secondaire est amené avant tout dans l'espace au-dessus du combustible brûlant et prend également part à la combustion primaire. Sa présence entraîne le balayage de l'air froid sur la paroi intérieure de la vitre frontale. En même temps, ce processus prévient le noircissement de la vitre. Lors de l'allumage, quand le tirage de la cheminée est encore faible, laissez l'air primaire complètement ouvert. Lorsque la cheminée commence à chauffer, vous pouvez refermer partiellement voire complètement l'arrivée d'air primaire en fonction du rendement désiré du poêle. Afin de réduire la puissance du poêle, vous pouvez également opter pour une dose de combustible inférieure. La porte et le cendrier doivent toujours être fermés sauf au moment de la mise en marche, du chargement de combustible et du retrait des résidus solides de la combustion afin d'empêcher que les produits de la combustion s'échappent dans la pièce.

Avertissement : Le poêle n'a pas un caractère de dispositif chauffant permanent et il est conçu pour une utilisation périodique interrompue, notamment en raison du vidage du cendrier qui est effectué lorsque les cendres ont refroidi

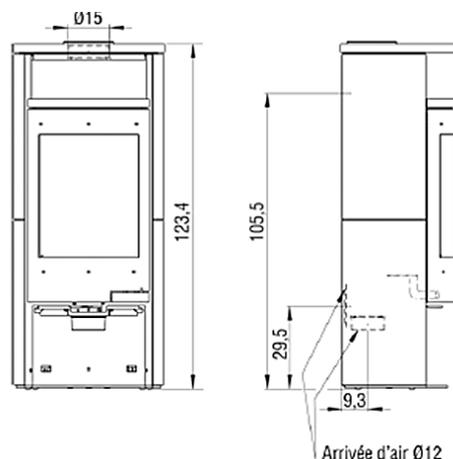
Dimensions des appareils

Les schémas ne sont pas à l'échelle

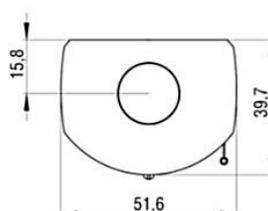
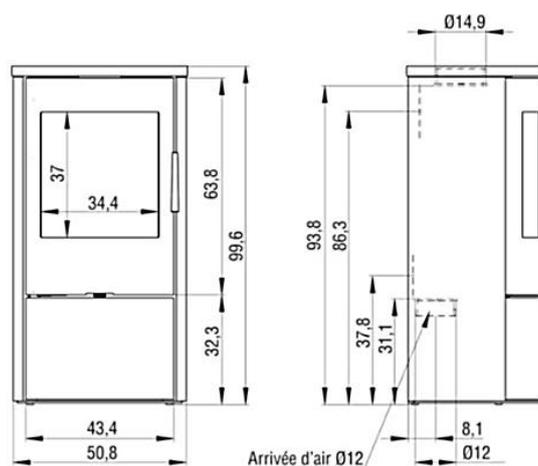
BOSPHORE



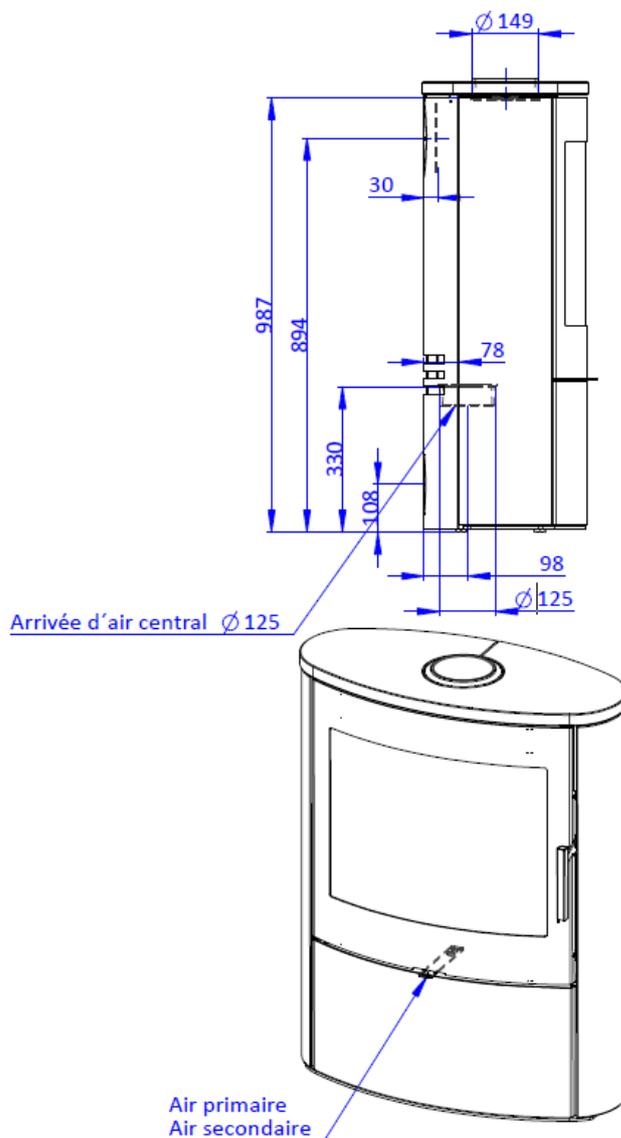
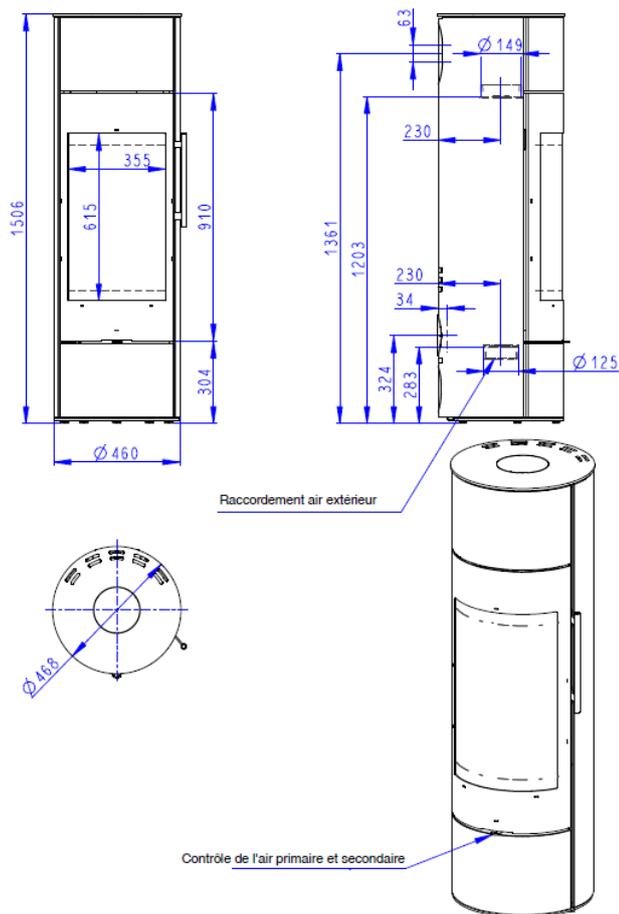
MAGELLAN



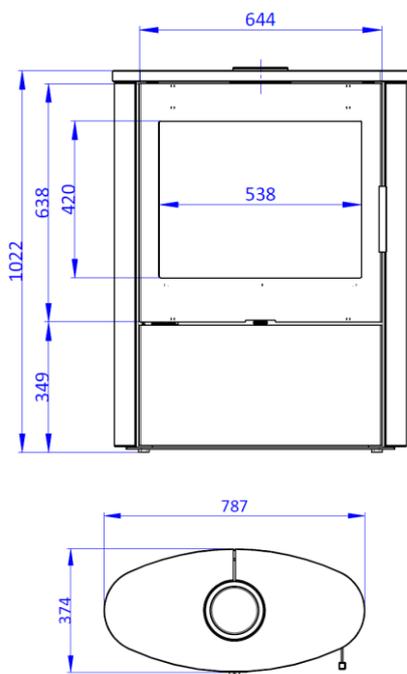
GILBRALTAR



PANAMA 2



SUEZ



2.2 Données techniques

La société ARTENSE déclare que les poêles modèles Bosphore, Magellan, Panama 2, Gibraltar et Suez, sont conformes aux dispositions du Règlement européen Produits de Construction (CPR) n°305/2011 du 9 mars 2011, et amendements ultérieurs.

Les valeurs relevées ci-après sont conformes aux rapports d'essais du laboratoire notifié qui a effectué les essais et contrôles conformément à la norme européenne EN 13240:2002 et son amendement A2:2005.

Pour toute information sur les pièces détachées ou vues éclatées des appareils, veuillez contacter votre revendeur

Caractéristiques générales

Toutes les valeurs indiquées sont des valeurs à puissance nominale

	BOSPHORE	MAGELLAN	PANAMA 2	GIBRALTAR	SUEZ
Puissance nominale – Pn	8 kW	8 kW	5,7 kW	5,1 kW	7,1 kW
Consommation de combustible	2,57 kg/h	2,57 kg/h	1,61 kg/h	1,47 kg/h	2,09 kg/h
Rendement	78 %	78 %	82,9 %	81%	81,7 %
% CO à 13% d'O ₂	0,09 %	0,09 %	0,07 %	0.08 %	0,07 %
Particules à 13% d'O ₂	17,9 mg/Nm ³	17,9 mg/Nm ³	20 mg/Nm ³	29 mg/Nm ³	37 mg/Nm ³
NOx à 13% d'O ₂	139 mg/Nm ³	139 mg/Nm ³	103 mg/Nm ³	70 mg/Nm ³	114 mg/Nm ³
COV à 13% d'O ₂	69 mg/Nm ³	69 mg/Nm ³	43 mg/Nm ³	70 mg/Nm ³	35 mg/Nm ³
Temp moyenne des fumées	315°C	315 °C	235 °C	295 °C	270°C
N° rapport d'essai	30-12307-T-3	30-12307-T-3	30-14033/T	30-16135-1-T	30-16135-9-T
Poids de l'appareil	178 kg	210 kg	170 kg	125 kg	156 kg (version acier) 199 kg (version pierre)
Longueur maxi des bûches	30 cm	30 cm	25 cm	25 cm	45 cm
Poêle utilisable portes ouvertes	Non	Non	Non	Non	Non
Ø raccordement	150 mm	150 mm	150 mm	150 mm	150 mm
Sortie fumées interchangeable dessus/arrière	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Raccordable en air extérieur	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Ø raccord air	120 mm	120 mm	125 mm	120 mm	125 mm
Débit massique des fumées	7 g/s	7 g/s	4,7 g/s	4 g/s	5.3 g/s
CO ₂	8 %	8 %	10,55%	9 %	11,54 %
Température des fumées à la buse	378 °C	378 °C	282 °C	354 °C	324 °C
Tirage minimal requis à la buse	12 Pa	12 Pa	12 Pa	12 Pa	12 Pa
Tirage maximal admis	20 Pa	25 Pa	25 Pa	25 Pa	25 Pa
Indice d'efficacité énergétique EEI	104 ,1	104,1	110	107	108
Classe efficacité énergétique	A	A	A+	A+	A+

2.3 Numéro de série

Le numéro de série du poêle est inscrit sur la plaque signalétique fixée à l'arrière du poêle et nous vous recommandons de le recopier en dernière page de la présente notice ; il devra être indiqué, le cas échéant, à votre revendeur.

2.4 Remarques sur les matériaux et garanties

Les matériaux utilisés pour fabriquer ce poêle ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux en atelier.

Quelques éléments peuvent être sujets à des phénomènes d'usure (corrosion ou détérioration progressive) qui sont tout à fait normaux et ne peuvent pas donner lieu à des contestations de par la nature même des matériaux ou les conditions d'utilisation du poêle.

Il est très important que les composants soient utilisés et entretenus avec le plus grand soin afin d'éviter toute usure prématurée et toute casse éventuelle.

- Les pièces internes mobiles du poêle : elles sont réalisées en acier résistant à des contraintes mécaniques et des chocs thermiques importants ; toutefois, elles peuvent subir des déformations ou modifications structurelles si l'on utilise ou entretient le poêle de façon inappropriée.

- Les joints : ils garantissent la bonne étanchéité de la chambre de combustion et la tenue de la vitre en vitrocéramique ; ils ne garderont leurs caractéristiques d'élasticité et de capacité d'absorption des déformations que si les conseils des chapitres « entretien » et « maintenance » sont respectés ; par contre, si le nettoyant de la vitre coule sur les joints jusqu'au point qu'ils en soient imbibés, ces derniers durciront, en ne garantissant plus par conséquent la tenue de la vitre.

- Les vitres : elles sont réalisées en vitrocéramique et font l'objet d'un contrôle rigoureux dans les usines de fabrication ; tout défaut éventuellement remarqué fait donc partie des spécifications de ce matériau et n'est préjudiciable ni à la résistance du produit ni au bon fonctionnement dans la chambre de combustion. Il est à noter que les techniques de fabrication actuellement disponibles ne permettent pas de produire des plaques en vitrocéramique totalement dépourvues de défauts.

N.B. Pour le nettoyage de la vitre, reportez-vous au chapitre entretien.

Les conditions de la garantie sont indiquées en dernière page de cette notice.

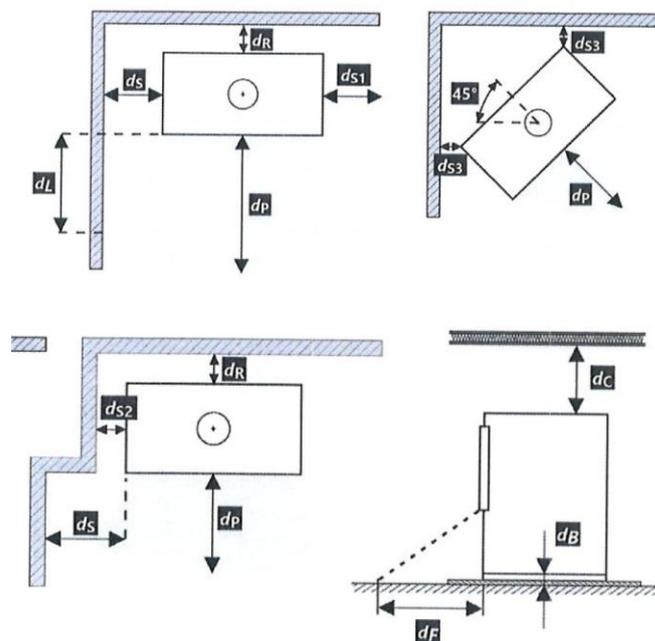
3 Installation

3.1 Distances de sécurité / matériaux combustibles

Le rayonnement, surtout à travers les surfaces en verre, peuvent enflammer les objets combustibles situés autour de l'appareil. Les distances ci-dessous sont les distances minimales à respecter entre ces objets et l'appareil.

	BOSPHERE	MAGELLAN	PANAMA 2	GIBRALTAR
Distance arrière	10 cm	10 cm	15 cm	10 cm
Distance face aux vitres	100 cm	100 cm	100 cm	100 cm
Distance avant	30 cm	30 cm	80 cm	30 cm
Distance cotés	10 cm	10 cm	35 cm	10 cm

Distances de sécurité du SUEZ



$dR = 300 \text{ mm}$
 $dL = 430 \text{ mm}$
 $dS = 300 \text{ mm}$
 $ds2 = 100 \text{ mm}$
 $ds3 = 100 \text{ mm}$
 $dP = 1200 \text{ mm}$
 $dF = 450 \text{ mm}$
 $dC > 750 \text{ mm}$
 $dB = 10 \text{ mm}$

3.2 Réception de l'appareil

Vérifier que votre appareil n'a pas été endommagé pendant le transport.

Vérifier plus particulièrement la vitre, l'ouverture de porte, le fonctionnement des organes de commande et l'état de la garniture intérieure de la chambre de combustion

3.3 Le local

Votre appareil ne peut en aucun cas fonctionner dans une pièce en dépression.

La présence d'une hotte, d'une VMC ou d'un autre appareil de chauffage nécessitant de l'air dans une maison bien isolée peuvent provoquer des perturbations (mauvaise combustion, refoulement de fumée...).

Une amenée spécifique à l'air comburant doit être créée avec un minimum de passage libre d'air de 120 cm² minimum

L'amenée d'air doit être permanente

Dans le cas d'une amenée d'air raccordée à l'appareil le diamètre minimal de la gaine d'air doit-être de 125 mm . Dans le cas d'une longueur trop importante ou de la mise en place de dévoiements le diamètre doit être augmenté en conséquence, le calcul de dimensionnement selon la NF EN 13384-1 vous donnera la section nécessaire à un bon fonctionnement de l'installation

3.4 L'emplacement

Vérifiez la nature des matériaux constituant les murs d'adossement, le sol, le plafond.

Aucun matériau combustible ou dégradable à la chaleur ne doit se trouver à moins de la distance de sécurité précisée dans le tableau ci-avant.

Le sol doit être en matériau incombustible et avoir une capacité portant adéquate. Si une construction existante ne satisfait pas à cette condition préalable, des mesures adéquates (par exemple l'installation d'une plaque de répartition de charge) doivent être prises pour permettre au sol de supporter l'appareil.

Dans le cas d'un sol en matériau combustible, une plaque de protection doit être installée et dont les dimensions minimales sont celles des distances de sécurité

Dans le cas de matériaux incombustibles, il est recommandé de prévoir des distances minimales pour faciliter l'entretien et la maintenance de l'appareil et de l'évacuation des fumées

3.5 Le conduit de fumée

Chaque appareil doit être relié à un conduit de fumée pour évacuer à l'extérieur les fumées produites par la combustion grâce à un tirage naturel.

Nous rappelons synthétiquement que :

- Le conduit de fumée doit être conforme aux normes, pourvu du marquage CE et être réalisé dans le respect des normes de sécurité telles que stipulées dans la NF DTU 24.1
- Le conduit doit être approprié aux conditions de fonctionnement spécifiques de l'appareil à installer et adéquatement dimensionné en fonction de ce dernier selon la norme NF EN 13384-1; il doit garantir en particulier le tirage minimum et

maximum prescrits au chapitre « Informations Techniques ».

- Les composants du conduit doivent avoir une classe de résistance au feu G et une classe minimum de température supérieure à la température déclarée à la buse de l'appareil.
- Le dimensionnement de l'installation (NF EN 13384-1) donne la classe de fonctionnement vis-à-vis de la condensation (D ou W).
- Toutes les précautions d'installation doivent être prises de façon à ce que l'installation ne condense pas – **Installation de type D.**
- Dans le cas d'une réutilisation d'un conduit de fumée maçonné avec tubage, il doit être double peau intérieur lisse, de classe G. La mise en œuvre de ce tubage doit respecter les préconisations de la NF DTU 24.1 chapitre 15
- Un conduit de fumée ne peut desservir qu'un seul appareil
- Il est recommandé d'équiper le pied du conduit de fumée d'une récupération de suie et de condensats, munie d'une trappe ou de tout autre moyen d'accès aisé facilitant les opérations de contrôle et de maintenance.

La mise en œuvre du conduit de fumée doit être faite selon la NF DTU 24.1 en respectant :

- Les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles (la plus grande des deux valeurs entre celle déclarée par le fabricant du composant conduit de fumée et celle demandée par la NF DTU 24.1)
- La section du conduit de fumée doit être constante et uniforme sur l'ensemble de son parcours
- Le nombre maximal de coudes sur l'ensemble du conduit de fumée est de deux dont chacun est un maximum de 45° par rapport à la verticale.
- La projection verticale de la partie dévoyée est d'un maximum de 5 mètres
- Tout conduit de fumée métallique passant dans un volume habité et/ou occupé, y compris dans une mezzanine, doit être protégé de tout risque de chocs et mis en place dans un coffrage. Le coffrage doit être en matériau bénéficiant d'un classement de réaction au feu au moins M1 ou A2-s2, d0 en veillant à respecter, pour le type de conduit de fumée mis en œuvre, les distances de sécurité. Toutefois, si le coffrage est constitué de matériaux bénéficiant d'un classement de réaction au feu au moins M0 ou A1 ou A2-s1 d0, le coffrage peut être mis en œuvre sans respecter la distance de sécurité mais avec une distance minimale de 2cm entre la paroi externe du conduit de fumée et la

paroi intérieure du coffrage, à la condition que l'une au moins des trois conditions suivantes soient respectées :

- Le conduit de fumée à une résistance thermique $>0,6 \text{ m}^2.\text{K/W}$
 - Le coffrage est revêtu intérieurement d'une isolation thermique de $0,7 \text{ m}^2.\text{K/W}$ minimum à 50°C (ou de $0,4 \text{ m}^2.\text{K/W}$ minimum à 200°C), ayant un classement A1 ou au moins M0 ou A2-s1, d0 (équivalent à 30mm d'isolant fibreux d'une masse volumique inférieure à 100kg/m^3 avec feuille d'aluminium ou isolant structurels haute température autoportants constitués de silicate de calcium).
 - Le coffrage est ventilé par des orifices haut et bas d'au moins 300cm^2 de section utile à chaque étage.
- Le coffrage doit être ventilé par deux grilles (haute et basse) de 20 cm^2 de surface de passage libre.
 - Si utilisation d'un kit isolé de traversée de paroi il y a lieu de se reporter aux instructions du fabricant concernant les surfaces de ventilations nécessaires

3.6 Le conduit de raccordement

Le choix des composants conduit de raccordement doit être fait selon les mêmes caractéristiques demandées pour les composants conduit de fumée à savoir qu'ils soient au minimum de classe G (résistance au feu).

La mise en œuvre du conduit de raccordement doit être selon la NF DTU 24.1

Nous rappelons synthétiquement que :

- Tout conduit de raccordement doit être au moins du diamètre intérieur de la buse de sortie des fumées de l'appareil. **Aucune réduction de section n'est autorisée sur le parcours du conduit de raccordement**
- La somme des coudes sur le conduit de raccordement est limitée à un maximum de 180°
- La projection horizontale des parties déviées est d'un maximum de 3 mètres sous réserve que la note de dimensionnement selon la NF EN 13384-1 démontre un bon fonctionnement
- Il est vivement recommandé de faire un conduit de raccordement le plus simple et droit possible
- Le tracé du conduit de raccordement est limité à la pièce dans laquelle l'appareil est installé.

3.7 La souche de cheminée

La souche est l'ouvrage qui se trouve à l'extrémité du conduit de cheminée et qui a pour but de faciliter l'évacuation des produits de combustion dans l'atmosphère.

Nous rappelons rapidement que la souche :

- Doit avoir une section utile de sortie spécialement dimensionnée et non inférieure au double de celle du conduit de cheminée
- Doit être construite de manière à empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et tout autre corps étranger dans le conduit de fumée
- Doit dépasser tout obstacle de construction tel que demandé dans l'arrêté du 22 octobre 1969 article 18

4 Mise en place du poêle et de ses accessoires

4.1 Déballage, contrôle et manutention du poêle

Déballer le poêle en faisant attention à ne pas l'endommager ou le rayer.

Ne pas laisser à la portée des enfants les parties de l'emballage (sachet plastique, polystyrène, etc.) qui pourraient représenter des sources potentielles de danger. Il convient de les jeter conformément aux lois en vigueur.

Contrôlez le poêle et ses accessoires immédiatement après réception.

Informez le transporteur et le revendeur en cas de défauts ou dégâts dus au transport. Le poêle ne doit pas être utilisé si des défauts susceptibles de modifier son fonctionnement sont constatés.

Le poêle est livré avec un gant et la présente notice.

Les manutentions du poêle doivent être effectuées avec des moyens adaptés et dans le strict respect des normes en vigueur en matière de sécurité du travail. Les poêles sont lourds, et leur manutention peut nécessiter plusieurs personnes ; voir le poids des poêles au paragraphe précédent.

Lors de la manipulation du poêle, il est conseillé d'utiliser des gants propres en coton.

4.2 Positionnement du poêle

Le positionnement du poêle doit être décidé en tenant compte des prescriptions et des recommandations contenues dans le précédent chapitre, notamment les distances de sécurité entre les matériaux combustibles environnants d'une part, et le poêle et le conduit de raccordement d'autre part. En outre, la position du poêle doit être décidée en tenant compte de la nécessité de faciliter les accès pour le nettoyage du poêle, du conduit de raccordement, et du conduit de fumée.

Les principales dimensions utiles du poêle sont indiquées précédemment. Il convient de s'y référer pour le positionnement de l'évacuation des fumées

L'appareil est livré avec les accessoires suivants :

- Un gant
- Un crochet pour actionner la tirette de décrochage (uniquement Bosphore et Magellan)

- Une plaque acier pour obturer la prise d'air à la base du poêle (uniquement Bosphore et Magellan)
- Une plaque acier pour obturer la partie haute de la sortie de fumées verticale en cas de branchement à l'arrière du poêle
- Un bouchon oltaire ou céramique pour obturer le plateau de l'habillage

L'appareil est livré en sortie de fumées verticale, il suffit de désoperculer l'arrière du poêle et d'inverser les accessoires des sorties verticale / horizontale pour le préparer à être branché en sortie fumées horizontale.

Les modèles Panama2, Gibraltar et Suez sont équipés de pieds réglables pour parfaire la mise à niveau du poêle.

4.3 Fin du montage du poêle

A la fin de votre travail d'installation du poêle, transmettez à l'utilisateur la présente notice ainsi que les accessoires livrés avec l'appareil

5 Utilisation du poêle

5.1 Généralités et mises en garde

Nos conseils d'utilisation et d'entretien doivent être respectés, étant donné que la sécurité des personnes et des biens en dépendent. Le respect des prescriptions contenues dans la présente notice vous assurera aussi un fonctionnement fiable, économique et une plus longue durée de fonctionnement.

Tous les règlements nationaux et locaux, ainsi que les normes européennes doivent être respectés lors de l'utilisation et de l'entretien du poêle et de son conduit de fumée.

Ce poêle ne doit pas être utilisé par des enfants ou des personnes avec déficience physique, sensorielle, mentale, ou avec peu d'expérience ou de connaissance du poêle, à moins de les surveiller ou de les instruire sur l'utilisation du poêle par la personne responsable de la sécurité.

Il est INTERDIT d'utiliser le poêle dans des pièces où des produits inflammables, explosifs ou corrosifs ou des mélanges (dont la concentration pourrait engendrer des risques d'incendie, d'explosion ou corrosion) sont fabriqués, produits, ou stockés.

Toute modification de votre poêle non autorisée par ARTENSE (ou de son installation non autorisée par votre installateur) ou d'accessoires non fournis par ARTENSE est formellement interdite et dégrèverait la responsabilité du fabricant et du distributeur (et le cas échéant du revendeur et de l'installateur).

Ne pas utiliser le poêle si sa vitre est cassée, ou en cas d'avarie ou d'anomalie. Si nécessaire, demander l'intervention de l'installateur ou du réparateur.

En cas de problème ou d'incompréhension de cette notice, l'utilisateur est invité à contacter l'installateur et/ou le revendeur, et si ce dernier ne peut répondre, il est invité à contacter ARTENSE.

Conservez soigneusement cette notice sans limite de durée. Elle fait partie intégrante du poêle.

Pensez à transmettre la présente notice au nouvel utilisateur en cas de rétrocession du poêle ou de l'habitation qui le contient.

5.2 Meubles et autres objets à proximité de votre poêle

Votre poêle ARTENSE est un appareil de chauffage puissant qui dégage une importante quantité de chaleur par rayonnement : il convient donc de conserver les distances de sécurité minimales autour de votre poêle que votre installateur aura eu à cœur de respecter, et de ne pas placer à proximité de celui-ci des matériaux facilement inflammables, des meubles ou des objets susceptibles de subir des dégradations sous l'action de la chaleur.

L'éloignement des meubles doit être des distances indiquées au chapitre 3.1

Dans tous les cas, ces distances devront être augmentées à proximité de meubles ou de tout autre objet particulièrement sensible à la chaleur (télévision ou chaîne Hi-Fi par exemple) à cause des élévations de température que le fonctionnement du poêle pourrait engendrer. Ainsi, ne pas stocker le bois que vous comptez brûler à proximité de votre poêle !

Prévoir aussi une distance de sécurité encore plus grande avec les rideaux dont un courant d'air pourrait les faire voler et s'approcher dangereusement du poêle.

5.3 Notions sur la combustion

La combustion est une réaction chimique exothermique (c'est-à-dire accompagnée d'une production d'énergie sous forme de chaleur).

La réaction chimique de combustion ne peut se produire que si l'on réunit trois éléments : un combustible (bûches de bois), un comburant (oxygène contenu dans l'air), une énergie d'activation (flamme d'une allumette par exemple). On représente de façon symbolique cette association par le triangle du feu ci-dessous

Le paragraphe « Données techniques » vous indique les valeurs de rendement et d'émissions de CO (monoxyde de carbone) dans les fumées.



5.4 Combustibles autorisés et combustibles interdits

Les poêles ARTENSE sont des appareils de chauffage domestiques fonctionnant uniquement avec du bois de chauffage, non traité, sous forme de bûches naturelles ou compressées.

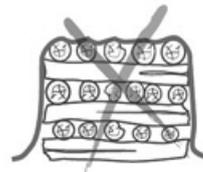
Tous les combustibles autres que bûches de bois naturel sont proscrits.

Ceci signifie notamment qu'il ne faut surtout pas brûler dans votre poêle du charbon ou des briquettes de lignite. En effet, il y aurait un risque de propagation de monoxyde de carbone dans l'habitation pouvant avoir des conséquences très dangereuses, voire mortelles.

ATTENTION : L'utilisation de bois de mauvaise qualité et non conforme aux indications de la présente notice risque non seulement d'endommager le mais peut aussi entraîner l'annulation de la garantie et dégage le fabricant de toute responsabilité.

La longueur maximale des bûches qui peuvent être introduites dans la chambre de combustion de votre poêle est indiquée au paragraphe 2.3.

ATTENTION : Il ne faut surtout pas brûler plus d'une bûche compressée à la fois dans votre poêle. En effet, ces bûches sont très sèches donc brûlent en dégageant une forte charge thermique, et se fragmentent lors de leur combustion, ce qui pourrait provoquer un emballement du feu si plusieurs bûches compressées brûlaient en même temps.



Les essences de bois de chauffage les plus couramment utilisées sont les feuillus durs tels que le chêne, le charme et le hêtre.

Le pin, le sapin et autres résineux ne sont tolérés qu'à la condition expresse qu'ils soient bien secs (sinon risques de dépôts de suie très importants) et de section pas trop petite (sinon risque d'emballement du feu).

Les feuillus tendres tels que peuplier, tilleul, saule, brûlent mal.

Les bois traités tels que palettes, traverses de chemin de fer, poteaux télégraphiques, bois d'œuvre récupérés, etc., sont totalement proscrits.

De même, il ne faut pas récupérer le bois sur les plages car il contient le sel de la mer qui va générer de l'acide chlorhydrique dans les fumées, donc un fort risque de corrosion.

Ne brûlez pas non plus des déchets (plastique, emballages, etc.) car leurs fumées risquent de générer une corrosion et une pollution importante :

Votre poêle n'est pas un incinérateur !

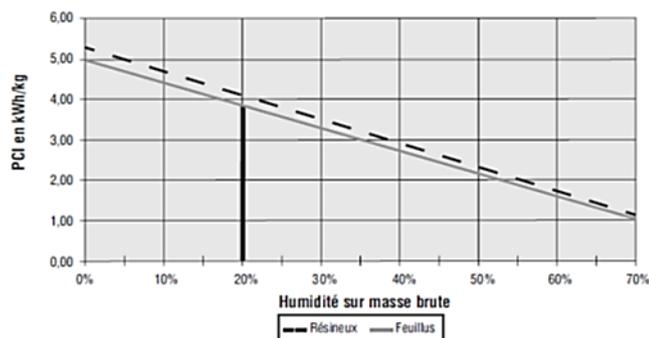
Réservez vos bûches de gros diamètre (15 cm et plus) et/ou non fendues pour les feux de longue durée (passage de nuit notamment), et les petites bûches pour l'allumage et les reprises de feux sur de faibles lits de braises. Les bûches de taille moyenne (diamètre de 10 à 12 cm) doivent vous permettre d'obtenir la puissance nominale sans surcharger le poêle

5.5 Humidité des bûches – Séchage – Stockage

La quantité de chaleur dégagée par la combustion du bois (le « pouvoir calorifique » ou « PCI ») varie suivant l'essence et le taux d'humidité.

Le bois de chauffage contient toujours une certaine proportion d'eau.

Aussi, c'est avec un bois le plus sec possible que vous obtiendrez les meilleurs rendements calorifiques (voir le diagramme ci-dessous de variation du pouvoir calorifique du bois en fonction de son taux d'humidité).



Par ailleurs, l'utilisation de bois insuffisamment sec favorise la formation de condensations et de dépôts encrassant prématurément le poêle, sa vitre et le conduit de fumée.

De plus, le bois est un matériau hygroscopique, c'est-à-dire qu'il peut reprendre de l'humidité s'il est sous la pluie ou dans une ambiance humide.

Les bûches de bois doivent donc être stockées à l'abri de la pluie, et dans un espace ventilé.

Les meilleurs alliés pour sécher le bois sont le vent et le soleil.

Cela signifie notamment que les bûches ne doivent pas être stockées dans un local pas ou peu ventilé, ni être en contact direct avec un sol d'où pourrait remonter l'humidité.

Ne pas non plus bâcher entièrement un stock de bûches, mais le bâcher uniquement sur le dessus (ou mettre en place une sorte de « toit » sur le tas de bûches).

Le taux d'humidité des bûches doit être inférieur à 20%, ce qui correspond à au moins **2 ans de séchage sous abri** après la coupe de l'arbre.

Pour sécher de façon optimale, les bûches doivent être recoupées à la longueur d'utilisation et refendues le plus tôt possible.

5.6 Utilisation de la main froide et/ou gant

Pour éviter de vous brûler lorsque le poêle est en fonctionnement, manœuvrez la porte et les divers organes de commande en utilisant le gant fourni avec votre poêle.

IMPORTANT : éduquez les enfants vis-à-vis du risque de brûlure, notamment en ce qui concerne la vitre, toute la surface du poêle en général, et le conduit de raccordement. N'oubliez pas que toutes ces surfaces peuvent rester chaudes longtemps après l'extinction du feu (inertie des braises et du poêle).

5.7 Utilisation de la porte vitrée

Le verre vitrocéramique spécial haute température équipant votre poêle résiste à des chocs thermiques de 800°C, donc ses caractéristiques sont largement suffisantes par rapport aux conditions d'utilisation de votre poêle. Mais ce verre ne résiste pas aux chocs mécaniques dus à un impact accidentel. Ainsi, faites particulièrement attention, lorsque vous ouvrez la porte du poêle, à ce qu'elle ne bute pas contre un obstacle, et lorsque vous la fermez, à ne pas la claquer.

Nous vous rappelons, par ailleurs, que l'appareil a été conçu pour fonctionner uniquement porte fermée. La chambre de combustion et le compartiment du cendrier (le cas échéant) doivent rester fermés pour éviter le refoulement des fumées sauf lors de l'allumage, du chargement ou de l'enlèvement des résidus

En cours de feu, ne jamais ouvrir rapidement la porte : vous créeriez un effet d'aspiration des fumées dans la pièce (refoulements). Il faut donc entrouvrir la porte de 2 ou 3 cm, marquer un temps d'arrêt de quelques secondes pour « vider » la chambre de combustion de l'essentiel des fumées, puis reprendre l'ouverture lente de la porte.

5.8 Conseils d'allumage

Premier allumage et rodage du poêle :

Avant et après la première chauffe, laissez la porte du poêle et du cendrier légèrement ouverte (env.1-2mm) de façon à ce que le joint d'étanchéité ne se lie pas avec la peinture haute-température.

Durant les premiers feux, la peinture, le mastic et les huiles utilisées pour la fabrication dégageront une odeur. Durant ces phases, aérez largement le local et évitez d'y séjourner si les émissions sont importantes.

Si les odeurs persistent après quelques jours d'utilisation, faites fonctionner votre poêle à pleine puissance pendant plusieurs heures (6 à 10 heures) de façon à brûler toutes les graisses, y compris dans les parties du poêle les moins exposées à la chaleur.

Les premiers allumages devront donc être effectués de façon modérée de manière à permettre la mise en place du corps du poêle (dilatation entre les différents composants).

Ne chargez que du panier petits bois et bûches de taille

Préparation : pour obtenir une bonne combustion, et ensuite, laissez le feu un démarrage ne doit durer une demi-heure produisant qu'un minimum d'émissions, préparer 4 bûchettes sèches de sapin avec une section transversale de 3 x 3 cm et une longueur d'environ 20 cm ainsi qu'un allume-feu (par exemple en laine de bois trempée).

de la peinture au poêle est accompagné d'une odeur temporaire disparaissant complètement au bout d'un moment.

Après ces feux de rodage, passez à des feux progressivement de plus en plus forts.

Avant l'allumage du poêle, assurez-vous de respecter chacun des points suivants :

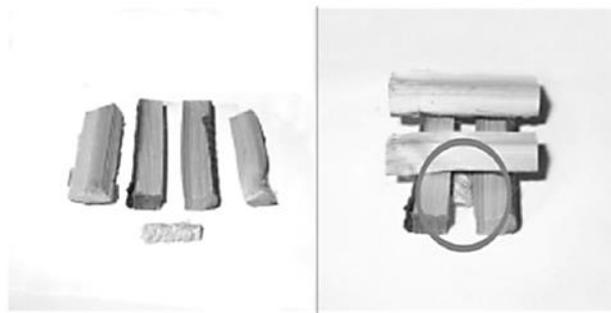
- L'entretien courant a été réalisé depuis la dernière utilisation du poêle (voir chapitre suivant),
- Après une période d'arrêt prolongée, il est nécessaire que vous vérifiiez qu'il n'y a aucune obstruction du conduit de fumée,
- Le cendrier est vide, bien en place et sa porte est bien verrouillée,
- Il n'y a pas de matériaux inflammables à proximité du poêle, ni d'obstacle à la circulation de l'air chaud autour du poêle,
- Il n'y a pas de matériaux inflammables à côté du poêle, ni d'obstacle à la circulation de l'air chaud autour du poêle,
- Ouvrez l'amenée d'air frais extérieur si votre installateur a mis en place une grille obturable
- Ouvrez les entrées d'air

Pour l'allumage, il existe deux manières de procéder : allumage traditionnel ou allumage par le dessus.

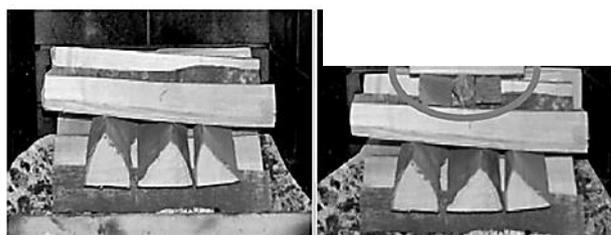
Nous recommandons l'allumage par le dessus pour des raisons écologiques. En effet, cette méthode simple et efficace permet de réduire sensiblement les émissions de polluants durant la combustion (de nombreuses analyses scientifiques l'ont démontré).

Allumage par le dessus :

Le feu est allumé en haut et brûle vers le bas, comme pour une bougie ! Le bois brûle donc progressivement du haut vers le bas. Les gaz résiduels émis par la combustion du bois se retrouvent dans la flamme incandescente et sont presque entièrement brûlés.



Kit d'allumage : vous pouvez aisément le fabriquer, il remplacera avantageusement papier et carton. Vous disposez les 4 bûchettes en croix et placez l'allume-feu au milieu (cercle).



Empilage du bois dans la chambre de combustion :

Empilez les bûches en croix en ayant soin de laisser un peu d'espace libre entre celles-ci. Les grandes bûches sont placées en bas, les plus petites en haut.

Disposition du module d'allumage :

le module d'allumage se place sur la pile de bois de bûches. Une allumette suffit pour allumer l'allume-feu, et toute la charge de bois va entièrement brûler du haut vers le bas.

N'utilisez jamais de carburant liquide (essence, kérosène, essence de lampe, allume barbecue, alcool ou liquides similaires) pour allumer ou réactiver votre poêle, ou bien pour attiser la braise existante. Maintenir tous ces liquides à bonne distance de l'appareil pendant son utilisation

NE PAS SURCHAUFFER LE POËLE.

Une surchauffe peut provoquer un incendie de maison ou peut entraîner des dommages permanents au poêle. Si une partie du poêle ou du conduit de raccordement rougeoie, vous êtes largement en situation de surchauffe. Un tuyau en acier inoxydable qui a changé de couleur est caractéristique d'une surchauffe.

Le tableau du paragraphe 2.3 ci-avant vous indique les quantités de bois à utiliser pour obtenir la puissance nominale.

IMPORTANT : ne jamais charger une quantité de bûches dépassant 1/3 de la hauteur de la chambre de combustion.

Rappel : ne jamais charger plus d'une bûche compressée à la fois.

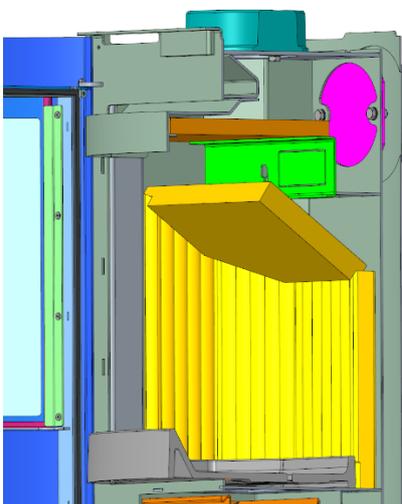
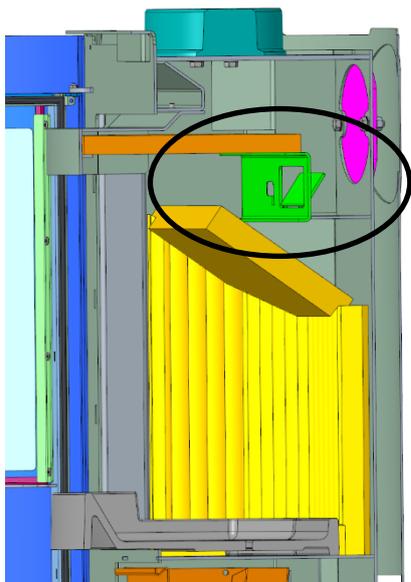
Alternative au chicanage sur modèle GIBRALTAR

Le modèle GIBALTAR est équipé d'une trappe vous permettant de « favoriser » le tirage de votre appareil

En cas de tirage trop faible sur l'installation et avant l'allumage de l'appareil, ouvrez la trappe

Attention cette action n'est pas réversible

Assurez-vous avant cette opération que l'installation est réalisée selon les conditions optimales (entrée d'air, dimensionnement conduit de fumée, conduit de raccordement, dépassement de l'obstacle)



5.9 Chargement et rechargement en bûches

Pour avoir une bonne qualité de combustion et limiter les émissions polluantes, il est préférable de recharger du bois sur un bon lit de braises bien épais que sur un faible lit de braises. De plus, votre vitre de poêle restera ainsi plus propre.

Procédez de la façon suivante :

- Ne jamais ouvrir rapidement la porte : vous créeriez un effet d'aspiration des fumées dans la pièce (refoulements),
- Entrouvrez la porte lentement de 2 ou 3 cm,

- Marquez un temps d'arrêt de quelques secondes pour « vider » la chambre de combustion de l'essentiel des fumées,
- Puis reprendre l'ouverture lente de la porte,
- Secouez le lit de braises pour faire tomber les cendres dans le tiroir à cendres à travers la grille,
- Videz de temps en temps les cendres qui sont tombées dans le tiroir à cendres,
- Avec un tisonnier, cassez si possible les bûches à moitié brûlées, mais laissez des gros morceaux de charbon de bois qui vont aider à la reprise rapide du feu (passage d'air sous les bûches) ; il faut donc éviter de casser le charbon de bois en petits morceaux,
- Répartissez les braises sur toute la surface de combustion, sans les comprimer, et faites au milieu une sorte de caniveau pour permettre à l'air de parvenir sous les bûches jusqu'en fond de la chambre de combustion,
- Chargez des bûches refendues de préférence à des rondins qui donneront une combustion moins complète, moins écologique,
- La quantité et la taille des bûches introduites dépendront de l'allure de feu, de la puissance de chauffage et de la durée de combustion que vous souhaitez,
- Fermez correctement la porte.
- Dans le cadre d'un fonctionnement à puissance nominale, les rechargements ne devraient pas intervenir plus souvent que toutes les 45 minutes (cela dépend notamment de la taille des bûches utilisées, de la qualité et quantité de bois, et du tirage dans le conduit de fumée).

Si malgré nos recommandations vous rechargez sur un faible lit de braises, ajoutez d'abord quelques petits morceaux de bois et placez le levier de commande d'admission d'air en position d'allumage avant de mettre des bûches de taille moyenne ou grosse afin d'aider le poêle à atteindre rapidement sa température de fonctionnement.

5.10 Conseils en cours de fonctionnement

Ne pas utiliser votre poêle comme un appareil de cuisson !
Ne pas utiliser continuellement votre poêle au ralenti car cela encrassera le conduit de fumée, avec les risques de feu de cheminée que cela entraîne.

Il est conseillé de faire, chaque jour où vous utilisez votre poêle, au moins un feu à puissance nominale pendant 30 minutes.

Soyez vigilant à l'absence de refoulement de fumée par suite d'un manque de tirage thermique et d'une utilisation trop au ralenti pendant les périodes de redoux, ainsi qu'au début et à la fin de l'hiver quand le climat est plus clément.

Le fonctionnement du poêle peut provoquer un fort réchauffement de la surface, des poignées, du conduit de fumée et de la vitre, et toutes ces parties peuvent rester chaudes longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles : ne touchez ces parties pendant le fonctionnement qu'avec des vêtements de protection ou des moyens auxiliaires adaptés.

A cause du développement de chaleur accru sur la vitre, faites attention qu'aucune personne ne connaissant pas le fonctionnement du poêle ne soit dans la zone du poêle.

Pendant les phases de montée en température et/ou de refroidissement du poêle, vous pourriez entendre des petits bruits de craquement, ce qui n'est pas un défaut mais est la conséquence des dilatations thermiques des matériaux utilisés.

En cas de fonctionnement simultané avec un autre appareil à combustion, assurez-vous qu'il y a suffisamment d'amenée d'air de combustion pour tous les appareils à combustion.

5.11 Que faire en cas de feu de cheminée ?

Un « feu de cheminée » est l'inflammation des dépôts présents dans le conduit d'évacuation des fumées. Il s'identifie notamment par un ronflement dans le conduit, une élévation importante de la température des tuyaux de raccordement et du conduit de fumée, et la sortie d'escarbilles, voire de flammes au sommet du conduit. Ce feu peut démarrer dès la sortie de fumée du poêle, dans le conduit de raccordement, ou à une hauteur quelconque dans le conduit de fumée.

Si votre installation a été correctement réalisée (bonne isolation du conduit notamment), si l'utilisation que vous en faites est respectueuse de nos recommandations (bois bien sec notamment), et si l'entretien de votre conduit de fumée est régulier (ramonage deux fois par an minimum, voir chapitre suivant), un feu de cheminée ne devrait jamais se produire dans votre conduit de fumée.

Si un feu de cheminée survient, procédez de la façon suivante :

- Gardez votre calme ;
- Alerte les pompiers (le 18 en France) ;
- En attendant leur venue, ôtez si possible les bûches présentes dans le poêle et les sortez à l'extérieur au moyen d'un récipient métallique ;
- Puis fermez la porte et toutes les entrées d'air du poêle, ainsi que le modérateur de tirage s'il y en a un (on peut ralentir le développement d'un feu de cheminée en « l'étouffant », c'est-à-dire en le privant d'air) ;
- Dégagez les objets combustibles dans l'entourage immédiat du conduit (linge, carton, etc.), et surveillez tout ce qui se trouve proche du conduit (trappe de ramonage, placards, parquet, plinthes, etc.) ;
- Surveillez ou faites surveiller les abords extérieurs (flammèches en sortie de souche).

NE FAITES RIEN QUI PUISSE VOUS METTRE EN DANGER

Conduite à éviter :

- Jeter de l'eau brusquement (avec un seau par exemple) dans le conduit surchauffé ;
- Cheminer sur le toit pour éteindre par le haut sans être harnaché ;
- Tirer un coup de fusil (!) dans le conduit sous prétexte de faire tomber la suie ;
- Considérer que tout danger est écarté dès que le feu de cheminée est éteint (inertie de l'entourage du conduit pouvant conduire au développement d'un incendie plusieurs heures après l'extinction du feu de cheminée).

A l'issue d'un feu de cheminée :

- Surveiller l'environnement du conduit pendant une dizaine d'heures environ ;
- S'interdire de faire à nouveau un feu dans votre poêle tant qu'un installateur ou ramoneur qualifié n'aura pas contrôlé l'aptitude de votre conduit à remplir sa fonction en toute sécurité (notamment essai d'étanchéité à la cartouche fumigène et contrôle de l'intégrité du conduit) et vous aura délivré un certificat correspondant.

6 Entretien du poêle

6.1-Généralités et mises en garde

L'entretien du poêle est une opération obligatoire pour son bon fonctionnement et votre sécurité. Les opérations de maintenance garantissent un fonctionnement correct du poêle au fil du temps.

La non-exécution de ces opérations d'entretien et de maintenance peut nuire à la qualité et durabilité du poêle, et à la sécurité de l'installation.

L'entretien doit donc être effectué régulièrement par l'utilisateur en ce qui concerne les opérations courantes, et par un professionnel qualifié et possédant une connaissance adaptée du poêle et des conduits de fumée pour l'entretien de fond et la maintenance

De plus, toute modification du poêle non autorisée par ARTENSE et toute modification de l'installation non autorisée par l'installateur est strictement interdite.

Seules les pièces de rechange d'origine et fournies par ARTENSE sont autorisées.

Les performances et l'efficacité du poêle dépendent de la fréquence de l'entretien et de la maintenance.

Il convient donc de se référer à la fréquence conseillée, détaillée dans les paragraphes qui suivent. Si cet entretien n'est pas effectué à la fréquence conseillée, ARTENSE n'est pas tenu responsable de la détérioration du poêle, ni de son mauvais fonctionnement.

Attention : avant d'effectuer n'importe quelle opération d'entretien sur le poêle s'assurer que :

- Toutes les parties du poêle sont froides,
- Les cendres sont éteintes.

Fréquences générales d'entretien (voir paragraphes spécifiques pour chaque partie du poêle) :

TOUS LES JOURS :

- Nettoyez toute accumulation de cendres autour des orifices d'amenée d'air et du trajet des fumées au fond de la chambre de combustion,
- Les cendres doivent être vidées avant qu'elles n'atteignent le haut du tiroir à cendres. Vérifiez au moins une fois par jour.
- Veillez à ce qu'il n'y ait aucune matière combustible près du poêle comme du bois, des meubles, des rideaux ou des vêtements.

TOUS LES DEUX MOIS :

- Vérifiez le bon fonctionnement de la poignée de porte. Le joint se tasse après un certain temps. Ajustez le verrou de la porte au besoin.
- Vérifiez les vis des pieds ; serrez-les au besoin.

DEUX FOIS PAR AN DONT UNE FOIS PENDANT L'HIVER:

- Faites ramoner votre conduit de fumée par un ramoneur qualifié.

NETTOYAGE DU PRINTEMPS :

- Vérifiez si les joints sont usés et faites-les remplacer au besoin.
- Retirez les cendres du tiroir à cendres et remplacez-les par du produit absorbant l'humidité (comme de la litière pour chats) pour que l'intérieur du poêle demeure sec.
- Faites contrôler l'ensemble du poêle à l'occasion du ramonage du conduit de fumée.
- Faites ou faites faire les retouches de peinture si besoin.

AVANT LA REPRISE DE L'HIVER :

- Vérifiez que votre conduit de fumée n'est pas encombré (par un nid par exemple).
- Epoussetez l'arrière du poêle et les tuyaux de raccordement.
- Les surfaces propres réfléchissent mieux la chaleur, et les poussières peuvent carboniser et se déposer sur les murs ou le plafond.

6.2 Décendrage

Le bois contient peu de cendres (1 à 1,5 %) ; celles-ci ne brûlent pas et doivent donc être évacuées.

La majorité des cendres tombent au travers de la grille. Brassez les cendres à l'aide d'une pelle ou d'un tisonnier pour qu'elles tombent au travers des fentes de la grille. Les cendres doivent être vidées avant qu'elles n'atteignent le haut du tiroir à cendres.

Vérifiez la quantité de cendres dans le tiroir à cendres avant d'allumer le poêle, et videz-le au moins une fois par jour. Si, en cours de fonctionnement, les cendres sont près du bord supérieur du tiroir à cendres, videz-le. Si vous n'enlevez pas les cendres avant que le cendrier ne soit plein, vous risquez une déformation ou la casse de la grille située au-dessus du tiroir à cendres.

La fréquence de vidage des cendres est d'un à trois jours en principe, et dépendra du type de bois brûlé et du type d'utilisation : plus le feu est fort, plus vous brûlez de bois, et plus vite s'accumuleront les cendres.

Enlevez une fois par semaine les cendres se trouvant sur la partie autour de la grille de combustion

Avant de remettre le tiroir à cendres en place, lorsque le poêle n'est pas en fonctionnement, enlevez la cendre qui a pu tomber dans le logement du tiroir à cendres.

N'utilisez jamais d'aspirateur pour décendrer, à moins d'interposer sur le tuyau d'aspiration un dispositif spécial de récupération des braises et cendres.

Surveillez alors que votre aspirateur ou le bac de récupération des cendres ne prenne pas feu.

6.3 Evacuation sécuritaire des cendres

Des braises chaudes peuvent se trouver dans la cendre, c'est pourquoi il faut la manipuler avec soin.

Les cendres doivent être retirées fréquemment et déposées à l'extérieur dans un récipient métallique pourvu d'un couvercle étanche.

Le contenant à cendres fermé doit se trouver sur un sol incombustible ou sur la terre, à bonne distance de tout matériau combustible, en attente d'une élimination finale (voir figure ci-dessous). Si les cendres doivent être ensuite évacuées dans un conteneur en plastique, gardez-les dans un récipient fermé jusqu'à ce qu'elles soient complètement froides. Remarque : La braise peut prendre des jours avant de se refroidir complètement



La cendre de bois peut être utilisée comme engrais de jardin (apport de potasse) et comme repoussant de limaces.

6.4 Nettoyage de la vitre

Selon le bois utilisé (calibre, essence, degré d'humidité, etc.), selon les allures de fonctionnement adoptées et selon le tirage constaté, des dépôts peuvent se former sur la vitre pendant le fonctionnement, notamment en allure ralentie.

Lorsque le feu est éteint, nettoyez régulièrement la vitre avec des produits spéciaux vendus dans le commerce.

Autre solution plus écologique : utilisez un papier essuie-tout, humidifiez-le et imprégnez-le de cendres (blanches ou gris clair à l'exclusion des cendres qui seraient sombres et qui contiendraient encore du charbon de bois), puis frottez-le sur la vitre.

Ne faites pas fonctionner votre poêle si une vitre est cassée ou fissurée.

En cas de bris de la vitre, il est interdit de la remplacer par un matériau autre que celui fourni par le fabricant ; consulter votre revendeur ARTENSE.

Ne pas jeter les bris de vitre dans un conteneur de récupération car la vitrocéramique ne se recycle pas.

6.5 Nettoyage du poêle – Démontage des chamottes

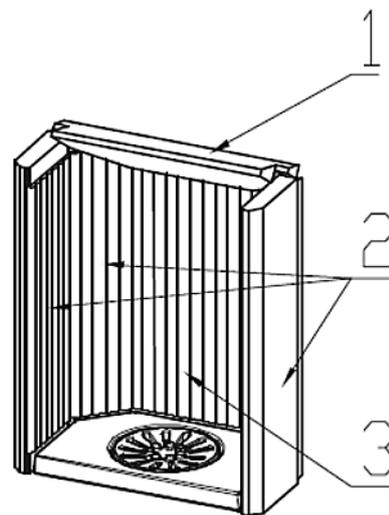
Laissez le poêle refroidir complètement.

Le nettoyage du poêle (en dehors de la vitre) est effectué sans agents aqueux, par exemple par aspiration ou avec une brosse approuvée par le fabricant.

Toute modification du poêle est interdite. N'utilisez que des pièces de rechange

Au besoin, effectuez les retouches avec de la peinture résistant aux températures élevées disponible chez le revendeur ARTENSE de votre région. Appliquez la peinture de façon modérée sur un poêle froid. Deux couches fines valent mieux qu'une seule couche épaisse.

Pendant le nettoyage, il est nécessaire d'éliminer les résidus dans les conduits de fumée et dans l'espace de combustion. Réparer, si possible en les échangeant, les parties du garnissage en chamotte qui sont tombées. Il faut veiller à ce que le garnissage en chamotte soit complet. Les espaces entre les différents raccords en chamotte servent de dilatation thermique afin d'empêcher que les raccords n'éclatent et ces espaces ne doivent pas être remplis par quoi que ce soit. Les plaques en chamotte fissurées restent fonctionnelles si elles tiennent en place. Les parties de frottement des suspensions de la porte et du mécanisme de fermeture doivent être graissées de temps en temps avec de la graisse de charbon ou de la graisse conçue pour des températures élevées.



Pour changer les chamottes :

- 1- Basculer et retirer la plaque déflecteur
- 2- Basculer les plaques latérales et les retirer
- 3- Basculer les plaques à l'arrière et les retirer
- 4- Remonter dans l'ordre inverse

Remarque :

Une fissure isolée sur la chamotte n'influe pas sur la combustion, durée de vie de l'appareil ou sur la sécurité.

Ne faites jamais fonctionner l'appareil si l'ensemble des plaques n'est pas remonté

LORS DES CHARGEMENTS, RAJOUTER LES BUCHES DE FACON A CE QU'ELLES NE FRAPPENT PAS BRUSQUEMENT LES CHAMOTTES, CELA LES ABIMERAIT

6.7 Ramonage du conduit de fumée

Pour votre sécurité, faites ramoner votre conduit au moins deux fois par an (et plus souvent si nécessaire) dont une fois pendant la période de chauffe (voir votre Règlement Sanitaire Départemental).

Le ramonage de votre conduit doit être réalisé par un ramoneur qualifié selon le décret du 2 avril 1998 (titre V homologué ou expérience professionnelle de 3 ans minimum validée par une attestation délivrée par le préfet du département).

Le ramonage doit être « mécanique ».

Le ramonage « chimique » ne peut venir qu'en complément du ramonage mécanique et ne peut pas se substituer à celui-ci (circulaire de la Direction générale de la Santé du 26/04/1998).

Produits de ramonage chimique :

ATTENTION : ces produits de ramonage chimique, qu'ils se présentent par exemple sous forme de poudre ou de « bûche ramoneuse », ne peuvent en aucun cas se substituer à un ramonage mécanique et ne peut pas l'objet d'un certificat de ramonage

6.6 Mise au rebut du poêle en fin de vie



Ce symbole (un conteneur à déchets barré d'une croix) signifie que le produit, en fin de vie, doit être retourné à un des systèmes de collecte mis à la disposition des utilisateurs finaux.

Il ne doit pas être mis au rebut avec les déchets ménagers.

Adressez-vous aux autorités locales ou à votre revendeur pour connaître et respecter les règles de recyclage.

Ce symbole s'applique uniquement aux pays de l'EEE

7 Diagnostic des pannes

Ci-après sont listées les causes de pannes simples les plus courantes. En cas de problème grave ou de cause non identifiée, veuillez-vous adresser à votre revendeur ARTENSE.

DESORDRES	REMEDES POSSIBLES
<p>Encrassement de la vitre Refoulement lors de l'ouverture de la porte Condensation Corrosion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Brûler du bois dont l'humidité < 20% - Augmenter l'arrivée d'air comburant * - Contrôler les réglages d'arrivée d'air de l'appareil - Nettoyer l'appareil - Contrôler la fréquence de ramonage (2 fois par an dont une fois pendant la période d'utilisation) - Dégager la sortie du conduit de fumée de tout élément gênant (ex parabole, ...)* - Rehausser le chapeau sur la sortie de fumée * - Rehausser le conduit de fumée (dépassement de 40 cm du faitage) * - Isoler le conduit de fumée *
<p>Le bois brûle difficilement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser du bois de section plus petite ou en quartier - Mettre deux bûches au moins (à l'exception des bûches densifiées) - Brûler du bois dont l'humidité < 20% - Augmenter l'arrivée d'air comburant * - Dégager la sortie du conduit de fumée de tout élément gênant (ex parabole, ...) * - Rehausser le chapeau sur la sortie de fumée * - Rehausser le conduit de fumée (dépassement de 40 cm du faitage) *

CONDITION DE GARANTIES ARTENSE

1- BENEFICIAIRE DE LA GARANTIE

La présente garantie concerne tout acheteur d'un poêle ARTENSE. Elle prend effet à la date de livraison sur le lieu d'installation. Le revendeur doit remettre, au plus tard au moment de la réception de l'installation, la "NOTICE D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES POÊLES ARTENSE" et remplir correctement le bon de garantie. Après signature, ce bon de garantie doit être expédié dans les quinze jours à ARTENSE ou enregistré en ligne sur le site internet ARTENSE. Il s'agit d'une condition indispensable pour bénéficier de la garantie fabricant.

2- OBJET DE LA GARANTIE

La garantie concerne exclusivement les vices de fabrication apparaissant sur les poêles ARTENSE postérieurement à l'installation.

La garantie engage ARTENSE à remplacer les pièces défectueuses sans prise en charge des travaux de main d'œuvre, ni aucune autre indemnité. Ainsi, les frais de dépose et de repose ne sont pas pris en charge par ARTENSE ; ils doivent être traités entre le propriétaire du poêle et l'installateur.

GARANTIE 2 ANS :

ARTENSE garantit les appareils contre tout vice de fabrication pour une durée de 2 ans à la date de réception, à l'exception des pièces énumérées ci-dessous :

GARANTIE 6 mois :

ARTENSE garantit contre tout vice de fabrication pour une période de 6 mois à la date de réception les poignées et les commandes d'arrivées d'air.

Cette garantie ne s'applique pas pour les chocs et l'usure normale des composants de l'appareil ;

Les habillages en pierre naturelle ou en céramique de fabrication artisanale ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation concernant leur couleur et leur aspect en général, vu qu'il s'agit de caractéristiques naturelles des matériaux.

3- EXCLUSIONS ET LIMITATIONS

L'installateur et l'utilisateur déclarent avoir pris connaissance et se conformer aux prescriptions de la NOTICE D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES POÊLES ARTENSE.

Cette garantie couvre uniquement les poêles installés par un personnel qualifié dans les conditions prévues à notre notice d'installation et dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien conformes à nos prescriptions, à savoir notamment l'utilisation d'un bois sec, de qualité et non traité, la non utilisation d'eau pour arrêter la combustion, et l'exclusion de toute utilisation abusive.

Un emballage peut être identifié plus tard par le constat de plaques déformées et des zones où les pigments de peinture sont brûlés.

Comme tous les appareils de chauffage en fonte ou en acier, l'air salé d'une région côtière ou un environnement de haute humidité, peuvent apporter une certaine oxydation des métaux à l'intérieur du poêle, notamment en cas d'utilisation épisodique. Cette garantie n'est donc pas valable pour les dommages provenant de cette cause. Sont formellement exclus de la garantie tout appareil ou accessoire non fourni par ARTENSE ou ayant été ajouté ou adapté sur un poêle ARTENSE et ses accessoires.

De même, cette garantie n'est pas effective dans le cas où le poêle aurait été modifié par un revendeur ou un installateur.

Cette garantie ne s'applique pas aux poêles non réparés par des opérateurs dûment formés et mandatés par un revendeur ARTENSE.

Les dommages intervenus pendant le transport ne sont pas garantis, mais peuvent faire acte d'une réclamation adressée au transporteur suivant sa garantie contractuelle (ne pas essayer de réparer le poêle). ARTENSE n'est en aucun cas responsable pour tout dommage indirect ou provenant d'un problème de transport ou de manipulation.

ARTENSE n'a pas pour obligation de moderniser et d'améliorer tout appareil déjà produit.

La présente garantie est transférable d'un propriétaire à un autre ; cependant, une preuve d'achat originale est requise. La présente garantie n'apporte pas de restriction à notre responsabilité légale pour défauts ou vices cachés.

4- FONCTIONNEMENT ET SECURITE

Avant tous travaux, l'installateur devra s'assurer de la conformité du conduit de fumée et de son environnement. En cas de sinistre sa responsabilité serait engagée. Dans tous les cas, le poêle demeure un chauffage d'appoint et ne peut remplacer un chauffage central. Dans tous les cas, l'installateur devra exécuter les travaux suivant les règles de l'art, les dispositions de la NF DTU 24.1 et se conformer aux prescriptions de la notice d'installation, même si celles-ci sont plus restrictives que les normes et autres réglementations.

5- MISE EN OEUVRE DE LA GARANTIE

Toute garantie se limite à sa période de validité écrite ci-avant. Si un dommage apparaît pendant la période de garantie, le client doit contacter un revendeur ARTENSE avec les éléments suivants : nom, adresse, preuve d'achat, N° de série du poêle, nature du dommage, information sur le dommage. ARTENSE se réserve le droit d'annuler la demande de réparation ou de remplacement sous garantie tant qu'une inspection visuelle du dommage n'a pas été faite par un revendeur ARTENSE. Toute pièce réparée ou remplacée pendant la période de garantie sera garantie pour une période ne dépassant pas le reste de la garantie initiale ou six mois, selon la plus longue de ces deux durées.

6- FORMALITES

La garantie est valable uniquement sur présentation d'une facture délivrée au moment de l'achat par un revendeur agréé par ARTENSE.

Le client et l'acheteur doivent soit s'enregistrer en ligne sur le site internet de ARTENSE, soit dater et signer le bon de garantie, et noter leur adresse. A défaut, la garantie n'entre pas en vigueur.

1er exemplaire : est à renvoyer à ARTENSE CHEMINEES S.A. ZI de Lhérat 63310 RANDAN

Référence du poêle :

N° de série :

Nom et adresse du client :

.....
.....
.....
.....
.....

Signature du client :

Date de livraison
Date d'installation.....

